

Zeitschrift:	Défis / proJURA
Herausgeber:	proJURA
Band:	8 (2010)
Heft:	22: Les fusions de communes
 Artikel:	Point de vue : le comité intercommunal de fusion : Bressaucourt - Fontenais
Autor:	Daucourt, Yves / Kohler, Alain
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-823953

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE:

le comité intercommunal de fusion Bressaucourt - Fontenais

Un comité s'est constitué à l'automne 2009 pour préparer une éventuelle fusion de commune des deux entités que sont Bressaucourt et Fontenais; il a été ratifié le 17 novembre par le Gouvernement jurassien.

Par **Yves Daucourt**, *président du comité* et **Alain Kohler**, *vice-président*

Les conseils communaux approuvent cette démarche avec un esprit d'ouverture.

Ce comité est constitué paritairement de quatre membres provenant du conseil ou des partis politiques, d'une secrétaire et du chef du Service cantonal des Communes, Marcel Ryser.

La collaboration entre ces deux communes remonte déjà à plus de dix ans avec la création du triage forestier, puis du SIS. La voirie de Fontenais est ponctuellement mandatée à Bressaucourt. Le caissier de Fontenais s'est vu engagé sur Bressaucourt en complément de son taux d'activité.

Ces éléments montrent bien qu'un intérêt commun est en place.

Après avoir brossé un inventaire des biens et services des deux communes, les regards se sont portés sur les finances, les services des eaux et l'enseignement; des représentants cantonaux sont venus présenter leur

opinion sur le sujet pour en expliciter les spécificités et les complémentarités en cas de fusion.

Une assemblée du personnel regroupant les communes a été organisée pour présenter les buts du regroupement, et s'est vu expliquer que chaque poste serait maintenu (voirie, secrétariat, conciergeries)

Les discussions sont nourries et constructives. Le dossier financier suscite l'intérêt de chacun et les rapports successifs du receveur permettent d'élaborer une prospective affinée sur les budgets futurs d'une commune unifiée.

Le calendrier est arrêté de la manière suivante: été 2010 deuxième lecture du projet de convention et consultation auprès des conseils communaux respectifs, automne 2010 préparation de la convention définitive et consultation auprès de la population et des partis politiques, printemps 2011 votation simultanée par les ayants-

droits, ensuite ratification par le Parlement et le Gouvernement, à l'automne 2012 élection des nouvelles autorités communales et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

Si ce calendrier dénote une évolution rapide, cela provient du fait que les travaux d'une éventuelle fusion ne portent pas sur des sujets compliqués, a contrario de regroupements plus denses rencontrés précédemment en Ajoie par exemple.

A chaque assemblée communale, les autorités portent et porteront une attention particulière à l'information sur les avancées du comité intercommunal de fusion, et ce jusqu'à l'échéance, soit la votation.

A l'heure actuelle, le comité de fusion espère maintenir ces objectifs dans un cadre de bon sens quant au développement économique et politique de nos deux communes.



Bressaucourt - Fontenais

